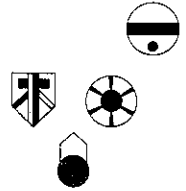


CARTOPHILIA HELVETICA

Postfach 3037 CH-8201 Schaffhausen



23. Jahrgang

23e année

Bulletin 3 / 2008

Inhalt / Sommaire

Mitgliederbrief / Lettre aux membres	3 / 4
Veranstaltungen / Ausstellungen – Manifestations / Expositions	5
Walter Haas neuer Präsident der IPCS	7
Le Cartier genevois Pierre Ameau (à la mémoire de Balz Eberhard)	8
Die Spielkarten des Genfer Kartenmachers Pierre Ameau (Resumé)	17
Publikationen - Publications	18
Neues zum Thema „Karten-Rückseiten“	21
Frühes Spiel von Johannes Müller entdeckt	23
AGM AG Müller - international präsent	24
Spielkarten-Export schon im 19. Jahrhundert	25
Prototyp eines neuen Kartenspiels	26

Mitgliederbrief

Sehr geehrte Damen und Herren,

zunächst möchten wir unserm geschätzten Mitglied Prof. Dr. Walter Haas herzlich zu seiner Wahl zum neuen Präsidenten der Internationalen Spielkarten-Gesellschaft (International Playing Card Society) gratulieren. Damit ist bereits zum zweiten Mal in der Geschichte der IPCS ein Mitglied der Cartophilia Helvetica in dieses Ehrenamt gewählt worden. In der Regel dauert eine Präsidentschaft zwei Jahre. Wir wünschen ihm viel Glück und Erfolg in seiner neuen Aufgabe!

Ende Mai 2008 ist im Museum zu Allerheiligen in Schaffhausen im Zusammenhang mit der Gesamterneuerung der Historischen Abteilung ein erster Teilbereich, welcher den Zeitraum von 1800 bis 2000 umfasst, eröffnet worden. Im Rahmen der Darstellung der industriellen Entwicklung Schaffhausens ist auch der 1828 gegründeten Spielkartenfabrik AGM Müller eine Vitrine gewidmet. Ausgestellt sind einige repräsentative Kartenspiele aus verschiedenen Epochen. Zu sehen ist aber auch ein mit Edmondson'schen Billetten gefüllter Billettkasten, denn die Spielkartenfabrik hat ab 1855 auch Eisenbahn-Fahrkarten hergestellt. Natürlich hofft unsere Vereinigung, dass in absehbarer Zukunft den Spielkarten einmal ein ganzer Raum zur Verfügung stehen wird. Das Museum besitzt derzeit die grösste Spielkarten-Sammlung der Schweiz, die sich auch international sehen lassen darf, umfasst sie derzeit doch über 10'000 Kartenspiele aus sechs Jahrhunderten! Zu den dringendsten Aufgaben gehört jetzt die elektronische Erfassung der Bestände.

In der vorliegenden Ausgabe erinnern wir uns unseres allzu früh verstorbenen ehemaligen Präsidenten Balz Eberhard, der zahlreiche wertvolle Beiträge zur Geschichte der Spielkarten in der Schweiz im „Bulletin“ veröffentlicht hat. Wir drucken sein Referat ab, das er vor genau 30 Jahren vor den Mitgliedern der IPCS in Zürich vorgetragen hat. Mit seinem profunden Wissen hat er wesentlich zur Erhellung der Geschichte der Spielkarten in der Schweiz beigetragen.

Mit freundlichen Grüssen

Lettre aux membres

Mesdames, Messieurs,

lors de l'Assemblée Générale de l'International Playing Card Society, tenue en Septembre dernier à Amsterdam, notre membre M. Walter Haas a été élu Président! Félicitations! Nous lui souhaitons nos meilleurs voeux. Pour la deuxième fois dans l'histoire de l'IPCS, un membre de Cartophilia Helvetica est honoré de présider cette illustre société.

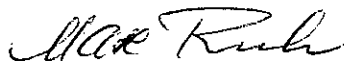
Fin mai 2008, le Musée municipale de Schaffhouse (Museum zu Allerheiligen) a pu inaugurer la première section du département historique renouvelé. Elle comprend les deux siècles de 1800 à 2000. Dans le cadre de la représentation du commencement de l'industrialisation dans le Canton de Schaffhouse, on a dédié une vitrine à la Maison Müller, fondée en 1828. On trouve exposé quelques jeux de cartes à jouer. Mais on trouve dans cette vitrine aussi une armoire pleine de billets de chemin de fer. Dès 1855, la Maison Müller fabriquait aussi des billets système Edmondson (jusqu'en 1984).

Evidemment notre société espère fort, que dans un future proche, le Musée de Schaffhouse mettra à disposition un espace séparé pour exposer des cartes à jouer. Actuellement le Musée possède la plus grande collection de cartes à jouer en Suisse, plus de 10'000 jeux. Elle comprends des jeux du 15e au 21e siècle. La plupart de ces jeux doit être encore cataloguer électroniquement, le problème le plus grand à solutionner.

Avec ce „Bulletin“ nous voulons aussi évoquer la mémoire de notre ancien président Balz Eberhard, décédé subitement en 2001. Il y a 30 ans, il a donné une conférence à l'occasion de la Convention de l'IPCS tenue à Zurich. Avec ses travaux sur l'histoire de la carte à jouer en Suisse il a fort contribué à la recherche dans cette domaine. La plupart de ces articles ont été publié dans notre „Bulletin“.

Pour terminer cette lettre, le soussigné prie les lecteurs d'accepter les excuses pour les graves fautes de grammaire et de style.

Avec mes sentiments les plus distingués



Veranstaltungen / Manifestations Ausstellungen / Expositions

52 Plus Joker - Convention 2008 (Amerikan. Spielkartenges.)
15. – 18. Oktober 2008 in Las Vegas NV
(Tuscani Suites Hotel)

Deutsches Spielkartenmuseum Leinfelden-Echterdingen
Ausstellung „Abenteuer – Technik; Die Welt der Technik im Klein-
Format entdecken“ (2.April 2008 – 15.Februar 2009)

Schloss- und Spielkartenmuseum Altenburg
Ab 9.Juni 2008: Ausstellung „Ungewöhnliche Spielkarten -
Karikaturen und anderes auf kleinen Blättern“

Musée Suisse du Jeu -- Schweiz. Spielmuseum
Nouvelle exposition permante:
„C'est reparti... Nouvelles lumières sur l'univers des jeux“

International Playing Card Society
Convention 2009: Mitte Oktober in Toronto (Kanada)

ASESCOIN (1988 – 2008)
(Asociacion Espanola de Coleccionismo e Investigacion del
Naipes; Spanische Vereinigung für das Sammeln und Erforschen der
Spielkarte): Jahresversammlung: 10.-12.Oktober 2008 in Madrid /
Assemblée Générale: 10 – 12 Octobre 2008 à Madrid.

Kulturhuof Spielkarten-Museum
54, rte de Trèves, L-6793 Grevenmacher (Luxemburg)
Ausstellung ab 25.September 2008 bis 5.April 2009:
„Bomben-Stimmung; Krieg und Propaganda im Gesellschaftsspiel“

BubeDameKönig Jahresversammlung 2009
Mitgliedertreffen Freitag 1.Mai bis Sonntag 3.Mai 2009 (neues Da-
tum !!!) Das Treffen findet im Rahmen des Festprogramms „500 Jahre
Altenburger Spielkarten“ und des Skatbrunnenfests statt. Zugleich
Ausstellungseröffnung „Schwerterkarte“ (mit Katalog).

Musée Français de la Carte à Jouer à Issy-les-Moulineaux

L'inauguration de la nouvelle exposition sur les cartes japonaises aura lieu le 17 décembre 2008 à 18h30 en présence de l'Ambassadeur du Japon en France!

Das französische Spielkarten-Museum eröffnet am 17. Dezember 2008 (um 17.30 h) eine Ausstellung über japanische Spielkarten.

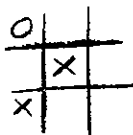
Weitere Informationen zu den verschiedenen Veranstaltungen erhalten die Mitglieder über das Sekretariat der Cartophilia Helvetica, Postfach 3037, 8201 Schaffhausen.

Le secrétariat de Cartophilia Helvetica (Case postale 3037, 8201 Schaffhausen) vous donnera des informations supplémentaires.

musée suisse du jeu
schweizerisches spielmuseum
swiss museum of games

Deux siècles de
culture ludique
européenne

*Le jeu
discret
de la
bourgeoisie*



Du 10 octobre 2008
au 22 février 2009



Walter Haas neuer Präsident der IPCS

Anlässlich ihrer Generalversammlung wählten die Mitglieder der International Playing Card Society (IPCS) am 6. September 2008 Prof. Dr. Walter Haas als Nachfolger des Brasilianers Claudio Décourt zu ihrem neuen Präsidenten. Die diesjährige Convention der IPCS fand in Amsterdam statt. Nahezu 90 Personen hatten sich zu diesem Treffen der Spielkartenforscher und -Sammler zusammengefunden. Insgesamt acht Vorträge orientierten über neue Forschungsergebnisse und neue Erkenntnisse im Zusammenhang mit der Spielkarte. Grosses Interesse fand wie immer der Tauschmarkt, wo allerdings eher gekauft und verkauft als getauscht wurde. Eine Neuerung wurde mit einer Auktion von Spielkarten, Fachschriften und weiterem Sammelgut begonnen, welche etwelche Spannung in die sonst eher ruhig verlaufene Tagung brachte. Gejus van Diggele hat zusammen mit zahlreichen weiteren Helfern eine abwechslungsreiche und erfolgreiche Convention organisiert. Die nächste Tagung der International Playing Card Society findet Mitte Oktober 2009 in Toronto (Canada) statt. Im Jahre 2010 soll dann die Convention in Portugal durchgeführt werden.



Der neue Präsident der IPCS, Prof. Walter Haas (links) zusammen mit Gejus van Diggele, dem Organisator der Convention in Amsterdam.

Le Cartier genevois Pierre Ameau

Il y a trente ans, M. Balz Eberhard, décédé en 2001, a donné une conférence dans le cadre de la Convention de l'International Playing Card Society à Zurich. Cette recherche a été publiée dans le „Journal of the Playing-Card Society“, Vol. VIII, No 1 en août 1979. En sachant que beaucoup de nos membres ne connaissent pas cette étude, nous nous sommes décidés de la reproduire à l'occasion des 30 ans de Cartophilia Helvetica.

Destin de cartiers en Suisse romande

BALZ EBERHARD

A paper presented by the author at the Zürich Convention, 1978.

EN parlant de cartiers, le mot destin peut surprendre. Nous savons en effet que les représentants de cette profession ont pour la plupart mené une existence discrète, sinon marginale, et qu'ils n'ont hélas pas laissé plus de trace que les produits éphémères de leur travail. C'est à peine si nous parvenons pour certains d'entre eux à reconstituer quelques dates essentielles qui ont jalonné leur vie et leur activité.

En fait, le métier de cartier ne demandait que peu d'installation. Nos artisans pouvaient donc se déplacer assez facilement à la recherche de conditions de travail moins difficiles du point de vue économique (approvisionnement, débouchés), politique (régimes fiscaux), voire religieux (interdiction de jeux), etc. Ces migrations expliquent en partie les lacunes des archives d'état-civil: les indications existent bel et bien mais pas toujours à l'endroit où l'on s'attendrait à les trouver.

Dans les grands centres de production, les cartiers étaient presque toujours organisés en groupements professionnels—en France, nous connaissons par exemple les communautés dont parle abondamment de l'Allemagne. Toutefois, en Suisse, nous ne trouvons que rarement plus d'un ou deux cartiers à la fois au même endroit. Cet isolement, de même que leur peu d'importance économique, ont sans doute contribué à les tenir à l'écart des corporations pourtant très actives dans nos

cités depuis le Moyen-âge. Une exception cependant: pendant la grande période de la fabrication de cartes à jouer à Bâle, soit de la fin du 15^e au début du 17^e siècle, les cartiers de cette ville étaient incorporés avec les négociants dans la "Safranzunft". Mais, en règle générale, le destin même de nos cartiers nous prive d'une source de renseignements parmi les plus étoffées qui aient subsisté puisqu'ils ne figurent pas dans les archives des corporations.

Nous ignorons aussi presque tout de la personne des cartiers. Et ce n'est qu'au 19^e siècle qu'ils commencent à sortir de l'ombre. Certes, il est pittoresque d'apprendre qu'à Neuchâtel Jacques Rochias était "un bon vieillard à cheveux blancs" ou que l'enseigne du magasin de Joseph Heggli, à la rue des Moulins, s'ornait "de tarots et de cartes peintes", mais ne nous renseigne pas sur leur destinée. En effet, l'un et l'autre disparurent sans laisser de trace comme tant d'autres de leurs collègues à la même époque.

Seuls les Müller dans la région de Schaffhouse prennent plus de relief, grâce notamment aux archives conservées dans leur entreprise qui subsiste encore aujourd'hui. Ainsi, il est saisissant de voir le fondateur de la dynastie, Jean Müller né en 1813, entrer à 16 ou 17 ans comme apprenti dans un atelier qui venait de s'ouvrir en 1828, en devenir le gérant après 5 ans seulement, puis le racheter 3 ans plus tard en 1838. Non content de ce succès, il se lance en 1855 dans la fabrication de billets pour les chemins de fer alors en pleine expansion, diversifiant ainsi l'activité de son entreprise. Puis il s'équipe de machines et transforme sa production artisanale en une véritable industrie. Enfin, en 1863, il rachète l'atelier de son concurrent direct, Hurter à Schaffhouse. Son fils poursuit dans la même voie: en 1865, il commence par épouser la fille de Hurter. Il perfectionne inlassablement son installation, ce qui lui permet entre autres, en 1878, d'équiper une maison allemande dont il devient l'associé. En 1889, il s'allie puis rachète son plus sérieux concurrent en Suisse. Enfin, en 1894, il pousse la diversification en fabriquant des papiers Jacquard pour machines textiles. Voilà donc une famille de cartiers dont la destinée a pour ainsi dire préfiguré l'histoire économique de leur temps: mécanisation, diversification et concentration de la production devenue industrielle.

Mais revenons en Suisse romande. Nous y trouvons au 18^e siècle çà et là des cartiers français immigrés pour éviter le régime fiscal prohibitif de leur pays. Certains d'entre eux n'ayant peut-être pas obtenu le succès espéré, ni rompu tout à fait les liens avec leur pays,

retourneront en France dès que les circonstances le leur permettront. C'est le cas des Madignié. D'autres s'établissent définitivement, et non seulement feront souche mais seront naturalisés, tels les Rochias à Neuchâtel, les Burdel à Fribourg où ils occuperont même des fonctions publiques en vue.

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que ces immigrants aient été catholiques. Ce qui l'est davantage c'est que, d'une manière générale en Suisse, la fabrication des cartes à jouer était en grande majorité en mains de catholiques, même dans les cantons protestants tels que Neuchâtel ou Genève. La plupart des cartiers protestants qui confirment cette règle ne parvinrent en tout cas pas à s'imposer sur le marché.

Voilà cependant qui nous amène à nous pencher sur un destin de cartier exceptionnel, quoique très peu enviable. C'est à la fois l'un de ceux que nous connaissons le mieux et l'un des plus anciens dans notre pays.

Nous sommes à Genève, le 8 avril 1546, une date noire sous les rapports qui nous intéressent. Les "cries" du Conseil sillonnent les rues en proclamant un arrêt du Conseil interdisant "de jouer aux quilles, cartes, dés, etc. les jours ouvriers publiquement sous peine de 5 sols".

Mais voici qu'un attroupement se forme. Un cortège s'avance avec à sa tête un homme, tête nue—en signe d'humiliation—en chemise—marque de repentir—et une torche allumée—symbole de purification—à la main. C'est le cartier Pierre Ameau. Le voilà qui s'arrête et se fait entendre à haute voix ainsi qu'il vient d'en être condamné à le faire sur les trois places principales de la ville. Pourquoi cette condamnation, sinon à la mort, du moins à la déchéance, à l'infamie et à la ruine? Parce qu'il fabriquait des cartes à jouer? Pas du tout. Bien plutôt parce qu'il était devenu sans le vouloir et sans pouvoir s'en défendre le jouet de l'histoire.

La cité de Genève, on s'en souvient, était une sorte d'enclave dans la Savoie. Depuis le 10^e siècle, elle avait pour souverain temporel le Prince Evêque qui y résidait. Mais aux 13^e et 14^e siècles, l'Evêque dut céder peu à peu ses prérogatives à la communauté des citoyens, alors soutenue par la Maison de Savoie et qui, grâce aux franchises accordées par l'Evêque en 1387, deviendra pratiquement autonome. Or voilà que dès la fin du 15^e siècle et au début du 16^e siècle, la Maison de Savoie convoite la cité avec la complicité plus ou moins ouverte de l'Evêque. Pour s'en défendre, Genève s'allie en 1526 à 2 cantons suisses, Fribourg et Berne, bien que les relations avec eux n'avaient



Cartes de Pierre Arneau, Genève (Zentralbibliothek Solothurn)

pas toujours été très faciles. En 1533, l'Evêque abandonne la partie et quitte Genève. Puis, pour marquer la rupture et encouragée par Berne, Genève adopte la Réforme par vote du peuple le 21 mai 1536. Deux mois plus tard, Farel persuade Calvin, de passage à Genève, d'y rester afin de l'aider à organiser la nouvelle Eglise. Mais en 1538, brouillé avec les autorités, Calvin quitte Genève qui le rappellera cependant en 1541. Calvin revient et parvient à asseoir son autorité. Il ne quittera plus cette ville jusqu'à sa mort, en 1564.

Pierre Ameau a été étroitement mêlé à ces événements historiques. Il était en effet membre du Grand Conseil (CC) dès 1530, puis entra en 1533 au Conseil des LX—une sorte de Conseil diplomatique. C'est cette année que l'Evêque quitte Genève. En 1535-1536, il est Conseiller d'Etat—l'année de l'adoption de la Réforme. Ameau était donc certainement un des plus anciens protestants genevois, et cela à un moment où il n'était pas encore sans danger de l'afficher. Il a sans doute aussi soutenu Calvin lors de son premier séjour à Genève puisque le parti qui allait renvoyer le Réformateur ne l'a pas réélu au Conseil d'Etat en 1537. Mais, lorsque les partisans de Calvin reprirent le dessus et rappelèrent Calvin en 1541, Pierre Ameau fut de nouveau élu au Conseil des CC, puis à celui des LX. En 1545, il redevient Conseiller d'Etat. On peut donc admettre avec certitude qu'il ne se rangeait pas dans le parti hostile à Calvin et à son emprise sur tous les aspects de la vie genevoise. Et pourtant, les relations entre Calvin et lui ne tardèrent pas à se détériorer sans que l'on sache très bien pourquoi. Tout se passe comme si Calvin avait eu une aversion personnelle contre notre Conseiller cartier, qu'il sut en tout cas très astucieusement mettre au service de son calcul politique.

Tout a peut-être commencé par une sombre histoire de clé et de loyer. En effet, bien qu'ayant longuement prié Calvin de revenir, le Conseil n'était pas du tout préparé lorsque le Réformateur reparut subitement le 13 septembre 1541. Il a fallu lui trouver un logement de toute urgence et l'on réquisitionna une maison dont le propriétaire, absent, avait confié les clés à un homme de confiance: Pierre Ameau. Or, ce propriétaire n'entendait nullement louer sa maison et resta sourd aux intercessions de Pierre Ameau à la fois défenseur de ses intérêts et Conseiller de Genève. De sorte que le Conseil dut se résoudre, en mai 1542, à inviter Calvin "à vider le plus tôt possible et spécialement dans 8 jours" la maison qu'il venait d'occuper et où il avait déjà procédé à des transformations. Comment ne pas admettre que Calvin, qui craignait le ridicule par-dessus tout, fut vexé et garda rancune à Pierre Ameau d'une situation dont il pouvait le rendre doublement responsable?

Quoi qu'il en soit, le 9 février 1543, le Conseil "fut d'avis de défendre à Pierre Ameau—membre du Conseil des CC—de faire des cartes voyant qu'il a autre moyen de vivre et vu que l'on a défendu de vendre des chapelets, des chandelles de cire et autres choses pour en user aux choses superflues et papistiques". Pour bien comprendre la nature de cette interdiction, il faut savoir qu'à l'époque il y avait d'autres cartiers à Genève. Quant aux jeux, ils restaient autorisés (ils ne seront interdits, nous l'avons vu, que 3 ans plus tard). Aussi y avait-il un grand nombre de joueurs impénitents, même parmi les magistrats et parmi les ministres calvinistes. De tous ceux qui furent cités devant le Consistoire pour-expliquer de leurs excès à cet égard, citons seulement Bonivard et Clément Marot . . . La mesure ne frappait donc que notre homme et marqua le début de sa ruine.

En décembre de la même année 1543, Pierre Ameau demande le divorce. Sa femme, Benoïete née Jaccon, convaincue d'adultère, fut citée devant le Consistoire et renvoyée au Conseil, qui la mit en prison. Jusque-là, rien d'exceptionnel, le délit de paillardise étant fréquent à cette époque. Qu'on l'ait jetée en prison s'explique aussi facilement du fait qu'elle justifiait son comportement par une hérésie plus qu'extravagante, disant que:

"Tous les hommes étaient ses maris (. . .), qu'il lui était permis de faire part de son corps à tous les fidèles, et qu'en cela consistait la communion des saints (. . .) autant qu'à leur faire part de ses biens, cette communion ne pouvant pas être parfaite que toutes choses ne fussent communes entre eux, biens, maison, possessions et corps, et que les fidèles n'avaient atteint le plus haut point de la charité que lorsqu'ils en étaient venus là; (. . .) que quand un homme ou une femme souhaitait l'un de l'autre cette union, la chose ne pouvait jamais être refusée sans crime, puisque le premier commandement que Dieu donna aux hommes fut celui-ci: "croissez, multipliez et remplissez la terre"; enfin, qu'elle pouvait s'abandonner à son penchant avec d'autant moins de scrupule que les enfants de Dieu, du nombre desquels le Saint-Esprit l'assure qu'elle était, étaient dans l'impossibilité de pécher."

On imagine facilement le scandale—et bien non. Aussi extraordinaire que cela paraisse, le 11 janvier 1544, Benoïete, pardonnée, fut relâchée et qui plus est son mari sommé de la reprendre. Il refusa. Le Consistoire, Calvin en personne, lui fit "belles admonestations pour retourner ensemble". Il persiste, réitère sa demande en divorce. La

conduite de sa femme est notoire—Calvin lui-même ne semble pas avoir été à l'abri de ses assiduités! Sur quoi, en avril, on la remet en prison, elle nie, on la relâche une seconde fois en accusant même Pierre Ameau de mauvais traitements. Il produit des témoins et persiste à demander le divorce. Le 1er mai, il la reprend enfin.

Elle retombe en faute, il la renvoie . . . et ainsi de suite. Ce n'est que le 22 janvier 1545 qu'ayant avoué "avoir paillardé avec plusieurs", qu'elle sera condamnée à être enchaînée à perpétuité—"à moins que par la grâce de Dieu, elle ne se repente de son forfait", ce qu'elle fit si bien qu'elle fut relâchée le 27 juillet, sous peine de mort en cas de rechute. Mais Pierre Ameau dut attendre le 2 juin pour obtenir la permission de se remarier. Et cela à une époque où le divorce s'accordait sans peine et où une femme convaincue, voire seulement soupçonnée, d'adultère était généralement condamnée au fouet et au bannissement. Pour obtenir son divorce, que Calvin lui fit refuser au mépris de l'évidence, Pierre Ameau dut se battre 18 mois pendant lesquels Benoîte, non seulement le bafoua ouvertement, mais encore dilapida généreusement son bien.

Toutefois, ces événements, s'ils ont précipité la ruine de notre cartier, n'ont rien enlevé à l'estime qu'on lui portait. Pendant ces événements, il fut en effet nommé tuteur des enfants du premier lit de Benoîte et brillamment réélu au Conseil d'Etat. Mais le troisième et dernier acte du drame commence incessamment.

Le 26 janvier 1546, Pierre Ameau, se relevant d'une maladie de plusieurs semaines, eut à dîner chez lui quatre amis: son collègue du Conseil d'Etat Pierre Verna, deux Conseillers des CC, le geôlier Aimé des Arts et Jean Malbuisson ou Malbois, enfin le pharmacien Amblard Dupan. Le vin aidant, on parla haut et fort, si bien que Pierre Ameau, imprudent, donna libre course à son amertume, en disant que:

"Messieurs de la Seigneurie de Genève ne faisaient rien sans le vouloir et conseil dudit Calvin, qu'il n'était qu'un méchant picard, annonçant depuis 7 ans une doctrine fausse, comme il le prouverait: qu'il ne voulait pas permettre que les enfants fussent instruits en langue latine et en grammaire, de peur que sa fausse doctrine ne fut découverte et mise en lumière; que les gages publics de Calvin et des ministres lui semblaient excessifs eu égard au labeur et charges du Ministère; enfin, que les étrangers (c'est-à-dire les Français) seraient bientôt les maîtres de la ville et feraient passer les Genevois sous leurs bras."

Le lendemain 27 janvier, Verna, en arrivant au Conseil, y rapporta ces paroles, sur quoi il fut décidé séance tenante "d'emprisonner Ameau et de lui former son procès".

Trois jours plus tard, son serviteur ou commis, Jean Taneyer, vint demander la permission de vendre des marchandises qu'Ameau avait chez lui. On en profita pour perquisitionner—sans succès—et à poser les scellés. Le 2 février, le fils d'Ameau, Bernardin, âgé d'à peine 15 ans, supplie de libérer son père car, selon la loi, on ne pouvait détenir quelqu'un "pour paroles" plus de trois jours. Cette règle est essentielle si l'on sait qu'elle relève de l'Habeas Corpus qui fut un des objectifs essentiels de la lutte pour l'autonomie des bourgeoisies de l'époque. Mais rien n'y fit, Ameau resta en prison. Interrogatoires, instructions et consultations de juristes se succèdent. A chaque étape, les paroles prononcées furent déformées et gonflées. Ameau supplia grâce et pardon. Mais on lui demande d'avouer ce qu'entre-temps on lui reprochait. Il s'exécuta le 26 février—après un mois de prison—non sans souligner qu'il avait été "tourmenté de la maladie à laquelle il avait été détenue l'espace de neuf semaines" et qu'il n'était pas "dans son bon sens" lorsqu'il prononça ce qui, entre-temps, était qualifié comme étant contre l'honneur de Dieu.

Le 1er mars enfin, le Conseil d'Etat accepte sa supplique et décide que, sous réserve de l'approbation des CC, grâce lui soit faite en demandant pardon à Dieu et à la Justice devant le Grand Conseil en confessant d'avoir très mal parlé. De plus, on le condamne à une amende de 60 écus. Toutefois, au cas où le Grand Conseil n'accepterait pas cette "grâce", on condamnait Pierre Ameau à faire amende honorable, tête nue, la torche allumée aux poings, depuis la prison jusqu'à la Maison de Ville, cette sentence devant lui être prononcée devant Calvin. Bien entendu, il serait déposé de tous emplois et privés de tous honneurs. Après deux séances houleuses, le Grand Conseil accepta de lui faire grâce mais exigea qu'il demandât pardon à genoux devant le Conseil, à Dieu, à la Seigneurie et à Calvin, en présence de ce dernier.

Mais Calvin ne l'entendait pas ainsi. Non seulement il refusa de se rendre au Conseil mais encore menaça que si cette grâce était accordée "jamais il ne remonterait en chaire jusques il soit été faite réparation et justice patente à cause du blâme du nom de Dieu".

Le Conseil n'osa pas déplaire à Calvin. L'exécution de la sentence fut suspendue. Le 5 mars, Calvin parvenait à faire endosser sa menace par tous les ministres. Les Conseils étaient très gênés, obligés qu'ils étaient de revenir sur une décision prise en bonne et due forme.

Passons sur les détails de la suite du procès, qui n'en était plus un depuis longtemps. Le lundi 5 avril, on anticipa sur la sentence en allant

retirer chez Ameau 395 livres de salpêtre et 21 livres de poudre à canon dont il était dépositaire en vertu de sa charge au Conseil d'Etat. Enfin, le 8 avril—après plus de 2 mois et demi de détention—, il fut condamné à faire le tour de ville comme nous l'avons vu et venir crier merci à Dieu et à la Justice, les genoux en terre en ces termes :

Je, Pierre Ameaux, fais ici amende honorable, dis et confesse que contre Dieux, vérité et raison, j'ai dit que Maître Jehan Calvin, ministre de l'Eglise de Genève, avait annoncé fausse doctrine en la dite ville par l'espace de sept ans, et avait empêché que les enfants d'icelle ville ne fussent instruits en langue latine afin que sa fausse doctrine ne fut découverte; qu'il n'était qu'un Picard méchant; que Messeigneurs de la dite ville ne faisaient rien en leur Conseil sans le vouloir du dit seigneur Calvin, et l'on verrait que les Français gouverneraient la dite ville, et plusieurs autres propos semblables, au long contenus en mon procès, lesquels propos je déclare n'avoir voulu et ne vouloir maintenir en aucune manière, et que j'en ai requis pardon et grâce à mes dits Seigneurs et Justice, et pareillement au dit Seigneur Calvin. Je m'en repens, promets et jure que ne commettrai ci-après un semblable forfait; je porterai dorénavant honneur et révérence de fait et de parole, selon mon pouvoir, à la parole de Dieu, au Magistrat de la dite ville et aux ministres de l'Eglise sans les contrister en façon que ce soit."

Ameau était ruiné, Calvin triomphait. Il n'avait pas seulement assouvi une probable rancune personnelle. Il avait statué un exemple car il dit dans une lettre à Farel du 24 février "qu'après avoir suffisamment suivi les conseils de la clémence, j'ai résolu de m'arrêter dans cette voie". Dans ce procès, il réussit donc à la fois à faire plier les autorités et, pour la première fois, à frapper haut—un Conseiller d'Etat—profitant cependant du fait que celui-ci ne faisait pas partie des familles les mieux établies dont les représentants récalcitrants ne perdaient, il est vrai, rien pour attendre.

Pierre Ameau était en effet le fils d'un cartier immigré, Jean, admis à la bourgeoisie en 1478. Il était certainement un homme raisonnable et de bon conseil, tout en étant discret car, en dehors des événements relatés, les archives sont muettes sur son activité au Conseil. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut un artisan remarquable, preuves en soient ses cartes que nous venons de retrouver et qui sont exposées ici sous les nos 66 et 67.

Quel fut sonsort après son procès? Nous n'en savons que peu de chose. Il se remaria deux fois et mourut en 1552. Il eut un fils de Benoîte, Bernardin, né en 1529, élu au Grand Conseil à 22 et mort à 32 ans. Son fils posthume meurt à l'âge de 6 semaines. Avec lui s'éteint la famille des Ameau à Genève.

Die Spielkarten des Genfer Kartenmachers Pierre Ameau

Zusammenfassung des von Balz Eberhard verfassten französischen Textes

Die Stadt Genf kann auf eine lange Tradition in der Spielkartenherstellung zurückblicken. Als älteste erhalten gebliebene Spielkarten mit französischem Kartenbild, die auf dem Gebiet der heutigen Schweiz hergestellt wurden, gelten diejenigen des Pierre Ameau aus Genf. Sie stammen aus der ersten Hälfte des 16. Jahrhunderts. Das in der Zentralbibliothek Solothurn nur als Fragment mit 23 Karten aufbewahrte Spiel ist insofern von besonderer Bedeutung als auf allen Bubenkarten der Name des Herstellers vermerkt ist und wir im Unterschied zu andern Fragmenten aus der gleichen Zeitepoche den Kartenmacher kennen. Die Bilder entsprechen keinem – damals noch unbekanntem – Standardportrait. Einzelne Elemente finden sich aber in spätern Figurenkarten wieder, so zum Beispiel die Kopfbedeckung der Pik-Dame im Freiburger Bild und die Pose des Pik-Buben auf verschiedenen spätern Standardportraits in Frankreich.

Der 1552 verstorbene Kartenmacher Pierre Ameau, dessen Vater Jean, ebenfalls Kartenmacher, 1478 eingebürgert worden war, brachte es in Genf zu bedeutendem Ansehen und zu verschiedenen hohen öffentlichen Ämtern, bevor er 1546 in einem vom Reformator Jean Calvin angestregten Lästungsprozess, der in die Genfer Geschichte eingegangen ist, verwickelt wurde. Sein Sohn Bernardin, geboren 1529, wurde mit 22 Jahren in den Rat der Zweihundert gewählt und starb 32jährig kinderlos.

Während für das 16. Jahrhundert noch weitere Kartenmacher dokumentiert sind, fehlen entsprechende Angaben für das 17. Jahrhundert. Erst im 18. Jahrhundert finden wir mit den Familien Bermond und Paiche, welche beide während je drei Generationen in der Spielkartenherstellung tätig waren, wieder Genfer Kartenmacher



LE JEU DE CARTES EN ALLEMAGNE AU XV^e SIÈCLE

Publikationen - Publications

Das Fränkische Bild

Im „Bulletin“ 2/2007 durften wir den zweiten Band über „Das Preussische Bild“ in der Reihe „Studien zur Spielkarte“ (Band 11) vorstellen, das von Jürgen F. Kranich in aufwändiger Arbeit erarbeitet wurde. Bereits ein Jahr später liegt nun in der gleichen Reihe als Band 13 vom gleichen Autor eine sorgfältig zusammengestellte Darstellung zum „Fränkischen Bild“ vor, die in Zusammenarbeit mit Christoph Leifer entstanden ist.

Die besprochenen Spiele sind grösstenteils farbig abgebildet. In einer Einleitung machen uns die Verfasser dieser Studie mit dem Ursprung und der Entwicklung dieses Kartenbildes bekannt. Dann folgen in einem Katalogteil zunächst die bisher bekannten Kartenspiele mit Fränkischem Einfachbild und nachher jene mit Fränkischen Doppelbild, insgesamt rund 70 Spiele, welche alle sorgfältig beschrieben sind. Den Beschluss des 215 Seiten starken Bandes macht eine ausführliche Bibliographie. Ein ausgezeichnetes Nachschlagewerk für Sammler! Gerade in einer Zeit, wo einige Grossbetriebe beginnen den Markt zu beherrschen, ist es wichtig, auf die Gefahr hinzuweisen, welche den regionalen Bildern droht: Weil keine grossen Auflagen mehr gedruckt werden können, nehmen die Fabriken diese Karten aus dem Sortiment. Es ist von der Deutschen Spielkartenvereinigung „Bube Dame König“ überaus verdienstvoll, dass sie mit diesen Monographien über die noch beim Spiel verwendeten Regionalbilder mithilft, dass diese nicht der Vergessenheit anheim fallen.

Interessenten, welche dieses Werk erwerben möchten, sind gebeten, sich mit dem Sekretariat der Cartophilia Helvetica (Postfach 3037, 8201 Schaffhausen) in Verbindung zu setzen.

Playing Cards of the Apaches von Virginia + Harald Wayland

Eines der Forschungsgebiete des Ehepaars Wayland waren die Karten, welche die Ureinwohner Amerikas entsprechend den Vorlagen der europäischen Einwanderer meist auf Leder zeichneten und damit ein Beispiel von kultureller Adaption darstellen.

Alle Forschungsarbeiten der Waylands sind nun von den Nachkommen posthum zusammengefasst und als eigenständige und als prächtig illustrierte Publikation herausgegeben worden. Damit steht der Forschung ein wertvolles Hilfsmittel zur Geschichte der Spielkarten in Amerika zur Verfügung.

PLAYING CARDS OF THE APACHES A Study in Cultural Adaptation



Zeitschriften

Clear the Decks Vol.XXII, Number 2 (The Newsletter for 52 PLUS JOKER)

In einem Beitrag unter dem Titel ‚Indianische Fascination‘ stellt Alex Clays eine Vielzahl von Spielkarten vor, deren Figurenkarten oder Reklamerückseiten auf irgend eine Weise mit der amerikanischen Urbevölkerung in Zusammenhang stehen. Rod Starling macht sich Gedanken über Facsimiles und stellt eine ganze Reihe davon vor. Kishor Gordhandas unterrichtet uns über indische Spielkarten und zwar Mysore Chads.

Vol.XXII, Number 3: Auch die September-Ausgabe enthält etliche interessante Beiträge. Alex Clays bringt eine Zusammenstellung von Spielkarten-Abbildungen aus Cigarrenbändern. Rod Starling beschäftigt sich mit Kartenrückseiten auf denen der Fabrikant resp. der Firmengründer gezeigt wird. Tom Dawson stellt die Lernspiele vor, welche zur Zeit Ludwigs XIV. entstanden. Dazu kommen einige kleinere interessante und auch unterhaltsame Artikel.

Interessenten, welche allenfalls gerne eine Kopie eines der genannten Artikel haben möchte, kann sich mit dem Sekretariat der C.H. in Verbindung setzen.

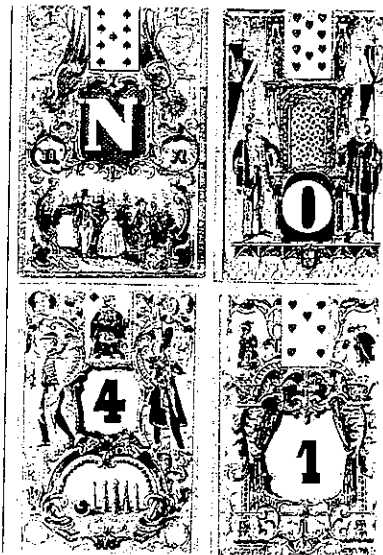
Joker (La Revue du Collectionneur de Cartes à Jouer; Zeitschrift des Euro Joker Clubs in Brüssel) Die 72. Ausgabe beschäftigt sich natürlich vorwiegend mit Joker-Ausgaben, doch es gibt auch einen Beitrag über das 50 Jahr-Jubiläum der Schlümpfe, die auch zu Spielkartenehren kamen und einen Kurzaufsatz zur Weltausstellung in Brüssel von 1958.

The Playing-card (Journal of the International Playing-Card Society) Vol.37, No 1 (July-Sep. 2008). Das 72 Seiten umfassende neueste Heft bringt wiederum eine Vielfalt von Themen. Zu den längeren Beiträgen gehört eine Arbeit von Kishor Gordhandas über ein Moghul Ganjifa-Spiel mit 96 Karten. Ein weiterer Beitrag widmet sich den Blumen und Königen des chinesischen ‚Ma Que‘. Zu erwähnen ist auch eine Studie über Gebrauch und Missbrauch von Kartenspielen, welche anlässlich der Convention in Ravenna (2007) vorgetragen wurde. Für Interessenten von Spielregeln gibt es zwei Artikel; einer stellt das japanische Kartenspiel ‚Page One‘ vor, der andere das in Finnland gespielte ‚Skruuvi‘. Dazu kommen Besprechungen von Publikationen und die Vorstellung neuer Kartenspiele

Verkaufs-Kataloge

CARTORAMA Nr. 41 Vor kurzem erschien Der von Jean Darquenne herausgegebene Verkaufskatalog von Spielkarten und von Fachliteratur zu Thema Spielkarten. Der durchwegs In Farbe gestaltete Katalog umfasst 120 Seiten Und bringt ein reichhaltiges Angebot an Spielkarten aus der ganzen Welt, umfassend den Zeitraum vom 18.-21. Jahrhundert.

Interessenten können den Katalog beziehen bei: Cartorama, Jean Darquenne, Oberdorf 23, D - 37308 Krombach (www.cartorama.de)



MGM Joker KG
and "Full House" formerly Roynton Beach, Fl.

D-80333 München - Stiglmairplatz 2 - Telefon (089) 52 33 660 - Telefax (089) 52 53 93
E-Mail: kontakt@mgm-joker.de - <http://www.mgm-joker.de>

SPIELKARTENANGEBOT XXXIV
mit Joker Journal
Fixed-price list - Liste à prix marqués
Bearbeitung: Karolina Dombrowski
Kartenspiele aus verschiedenem Besitz
Playing cards from different possessions
All Descriptions also in English


486


486


486


486


585


585


585


585

Ankauf - Verkauf - Spielkarten - Fachliteratur - Zubehör - Münzen

Katalogpreis - price of the catalogue - prix du catalogue:

	Deutschland Germany/Allemagne	Austland foreign countries/étranger	Dänemark (Lithuania) overseas (Lithuania) outre-mer (Lithuania)
Einzel exemplar one catalogue un abonnement	EUR 12,-	EUR 17,-	EUR 25,-
subsidiary information Katalogpreis + wozu je EUR 400,- Umsatz + m. d. Abnehmer zu zahlen	EUR 10,-	EUR 14,-	EUR 20,-

price of the catalogue to be refunded
if the purchase of the year reach EUR 400,-
prix du catalogue remboursable à
prix de EUR 400,- d'achat par an

Explications en français après le Joker Journal

Spielkartenangebot XXXIV

Die Firma MGM Joker KG (Stiglmairplatz 2, D-80333 München) hat vor kurzem ihren neuesten Verkaufskatalog veröffentlicht. Insgesamt werden nahezu 1000 Kartenspiele aus aller Welt und aus vier Jahrhunderten angeboten. Der Katalog ist z.T. farbig illustriert.

Dem Katalog vorgestellt ist ein faktenreicher Aufsatz von Sigmar Radau zum Thema „Der Detailhandel mit Spielkarten in Preussen ab 1838“. Der Verkaufskatalog, der SFr. 20,- kostet, kann bei MGM Joker KG bestellt werden.

Neues zum Thema „Karten-Rückseiten“

In der Zeitschrift „The Playing Card“, dem Publikationsorgan der „International Playing Card Society“ erschien in Ausgabe 1 des 36. Jahrganges (Juli-Sept. 2007) auf den Seiten 22- 29 ein Artikel von Max Ruh über die Spielkarten-Rückseiten (vgl. „Bulletin“ Nr. 3/2007, S. 11). Anhand der noch vorhandenen Korrespondenz der Firma Müller von 1837 bis ca. 1880, aufbewahrt im Stadtarchiv Schaffhausen, konnte nachgewiesen werden, dass bereits 1846 sowohl der Kartenmacher David Hurter in Schaffhausen als auch Johannes Müller in Diessenhofen bedrucktes Rückseitenpapier von der Papierfabrik Zuber und Rieder in Rixheim (Elsass) bezogen. Eine Anfrage bei der heutigen Nachfolgefirma ergab keine konkreten Resultate, da die Archive während des Zweiten Weltkrieges zerstört worden war.

Umso wertvoller sind nun zwei Hinweise, welche uns **Thierry Depaulis**, Paris, Chairman der IPCS, freundlicherweise zukommen liess. Es handelt sich um zwei Einträge über die Firma Zuber resp. Zuber u. Rieder aus Berichten über Industrie-Ausstellungen. Zu den erwähnten Produkten der Firma gehören auch Papiere, „bestimmt für die Fabrikation von Spielkarten“ (siehe Beispiel 1 aus dem Jahre 1844). Das zweite Beispiel stammt von der Weltausstellung aus dem Jahre 1855 in Paris; es werden ausdrücklich Rückseitenpapiere für Tarockkarten („pour le revers des cartes à jouer“) erwähnt.

Mit diesen beiden Hinweisen lässt sich eindeutig belegen, dass die Papierfabrik in Rixheim mit Sicherheit viele Spielkartenfabrikanten in Europa mit Rückseitenpapier beliefert hat. Dadurch wird bereits in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts eine Zuordnung zu einem Kartenhersteller anhand der Rückseite problematisch wenn nicht sogar unmöglich.

1

Exposition des produits de l'industrie française en 1844 : Rapport du jury central.
Tome troisième. Paris, 1844, p. 341

RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR.

MM. ZUBER (Jean) et Cie, à Rixheim (Haut-Rhin).

M. Zuber a exposé un grand nombre de papiers variés d'une exécution soignée tout à fait digne de celui qui, le premier, imprima au rouleau sur papier, comme on imprime sur calicot. Parmi les impressions de ce genre il en est de deux couleurs faites avec deux rouleaux ; il y en a d'autres qui sont destinées à la fabrication des cartes à jouer et à la mise en carte des étoffes.

M. Zuber a exposé un grand décor représentant une boiserie sculptée dans le goût arabe servant de cadre à des fleurs variées de formes et de couleurs qui sont au premier plan, à des arbres placés sur les derniers plans, et enfin à un ciel sans nuage. L'ensemble du décor plaît par l'harmonie des couleurs et des formes; mais peut-être trouvera-t-on les couleurs des objets les plus éloignés trop sacrifiées à celles des objets qui sont le plus rapprochés du spectateur. M. Zuber est toujours digne de la médaille d'or qu'il obtint en 1834, et qui lui fut rappelée en 1839.

2

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, XXVI, n° 131, 1855

"Exposition universelle de 1855. Rapport du Comité départemental du Haut-Rhin pour l'exposition universelle de 1855", p. 396

Papiers blancs et peints.

Le département possède quatre fabriques de papier, dont deux seulement envoyant leur produits à l'exposition.

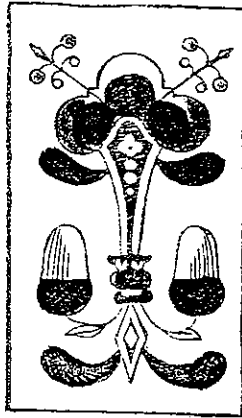
L'une d'elles, celle de MM. Zuber et Rieder, y a joint une spécialité, l'impression au rouleau des tarots pour le revers des cartes à jouer. Ces tarots trouvent un écoulement facile en Allemagne, en Belgique et en Italie.

MM. Zuber et Cie de Rixheim, exposent des papiers peints, genre paysage et décors. C'est une spécialité que cette maison exploite avec succès depuis un grand nombre d'années.



Frühes Spiel von Johannes Müller entdeckt

Anlässlich des diesjährigen Treffens von „Bube/Dame/König“ wurde ein Fragment (d.h. 10 von 36 Karten) eines Kartenspiels von Johannes Müller, Diessenhofen, angeboten. Vorhanden sind drei Figurenkarten und drei As-Karten. Die übrigen Karten sind Zählkarten (Schilten 7 + 8 und Schellen 6 + 7). Die Herstellerkarten (Schilten-As und Schellen-As) sind glücklicherweise erhalten geblieben. Im Gegensatz zu spätern Karten sind Name des Kartenmachers und Ort ins Holzmodell geschnitzt. Dabei ist der Name etwas unbeholfen geschrieben und unterscheidet sich von einem später hergestellten Spiel, das im Katalog „Schweizer Spielkarten“ (Zürich 1978) als Nummer 51 auf Seite 85 abgebildet ist.



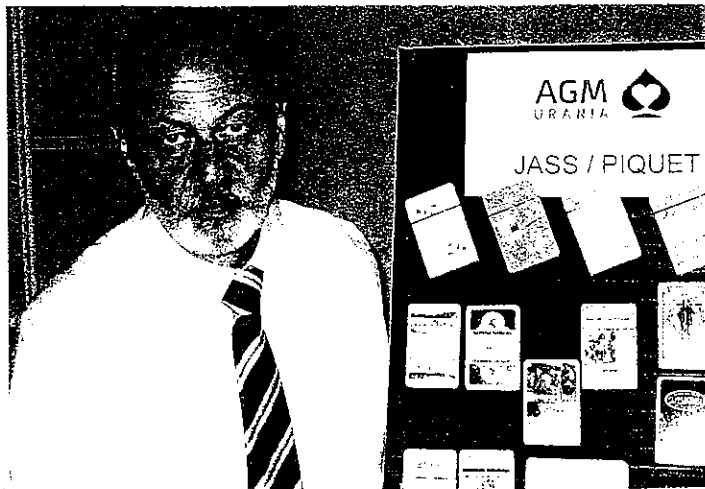
AGM AG Müller - international präsent

Poker, Tarot und Jass

«Im Durchschnitt verkaufen wir jährlich 700 000 Jass-Spiele», stellt Max C. Rüegg, General Manager bei AGM AG Müller Urania in Neuhausen, fest. Das traditionsreiche Unternehmen, das 1828 von Oberst Bernhard Zündel gegründet und 1838 von Zündels Lehrling Johannes Müller übernommen wurde, gehört seit neun Jahren zur weltweit grössten Spielkartengruppe Cartamundi in Belgien. Cartamundi stellt jährlich rund 250 Millionen Kartenspiele her, beschäftigt rund 900 Mitarbeitende und erwirtschaftete im vergangenen Jahr einen Umsatz von 150 Millionen Euro. In Neuhausen selber werden heute keine Karten mehr produziert. Typische Artikel für den Schweizer

Markt werden jedoch in Neuhausen gelagert und von dort direkt ausgeliefert. Spezialisiert ist die AGM auf Sonderanfertigungen, wie beispielsweise Jass-Sets mit dem Logo einer Firma auf der Rückseite oder Memory-Spielen mit den vom Kunden gewünschten Sujets. Tarot-Karten bilden ebenfalls einen wichtigen Geschäftszweig. «Beinahe 100 Prozent unserer Tarot-Karten gehen in den Export, 75 Prozent davon in den EU-Raum», so Max C. Rüegg. Genau wie andere Branchen sind auch Spielkarten heute Trends unterworfen. Ein Renner waren die 007-Poker-Koffer und Pokerkarten mit Filmszenen nach Erscheinen des letzten Bond-Filmes. «Der Markt für solche Spezialitäten ist aber sehr kurzlebig», führt Max C. Rüegg aus. Andere Einflussfaktoren jedoch bleiben gleich: Schlechtes Wetter beispielsweise ist in der Regel gut für das Spielkartengeschäft.

(Beitrag aus „Schaffhauser Magazin“
Nr. 3, September 2008)



Max C. Rüegg mit einer Auswahl von Sonderanfertigungen.

Spielkartenhersteller Müller exportierte schon im 19. Jahrhundert Spielkarten nach Asien und Südamerika

Während in den ersten Jahrzehnten lediglich für die Schweiz produziert wurde, gelang in den siebziger Jahren der Sprung auf den internationalen Markt, sowohl mit Spielkarten als auch mit Bahnbilletten. Die Fabrikation von Billettkärtchen, entsprechend den Vorgaben des Engländers Edmondson, hatte Müller bereits 1855 aufgenommen, zu einer Zeit, als Schaffhausen resp. Diessenhofen noch gar keine Bahnverbindungen besass!

1866 hatte sich Müller von dem in London lebenden Schaffhauser Banquier Johann Conrad Imthurn Muster sämtlicher Spielkarten „nebst Preiscourant“ von der Firma De la Rue, damals eine der bedeutendsten europäischen Spielkartenfabriken, besorgen lassen, um sein eigenes Sortiment entsprechend erweitern zu können. 1869 unternahm er erste Versuche, Karten nach Südamerika liefern zu können. Sein Sohn gleichen Namens, der die Firma ab 1873 führte, intensivierte die Suche nach Geschäftspartnern in Frankreich, Italien, Spanien, Portugal, Ungarn und Rumänien. Über die schweizerischen Konsulate erbat er sich Muster von Spielkarten der betreffenden Länder, um durch die Übernahme des Kartenbildes die dort verwendeten Karten produzieren zu können. Um Urheberrechte machte man sich damals keine grossen Sorgen. Auch wandte er sich an im Ausland lebende Schaffhauser. Nach Bestellungen aus Montevideo kam 1877 der erste grosse Auftrag für rund 120 Dutzend Kartenspielen aus Brasilien. 1880 schickte Müller fünf Kisten Spielkarten nach Georgetown auf der Insel Penang (Malaysia). Im gleichen Jahr ging eine grosse Sendung nach Manila, kurz darauf eine nach Yokohama in Japan. Später wurde

Indien zu einem grossen Absatzgebiet von Müller-Karten. Parallel zum Spielkartengeschäft entwickelte sich der internationale Absatz von Bahnbilletten.



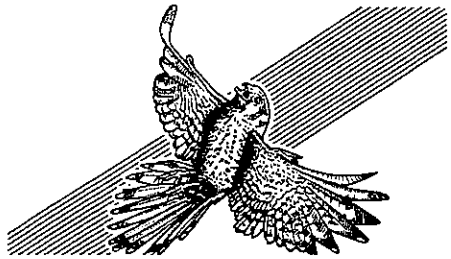
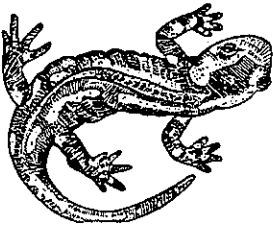
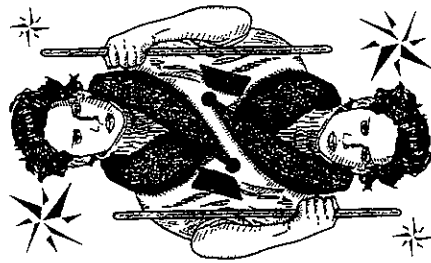
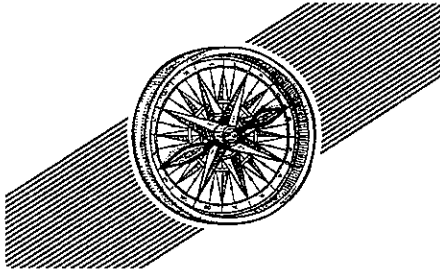
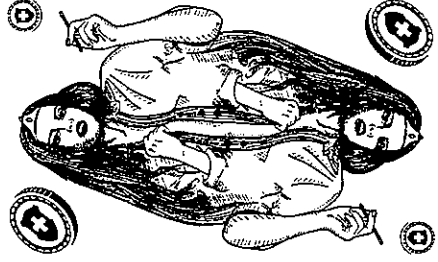
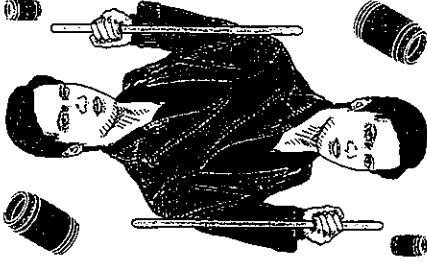
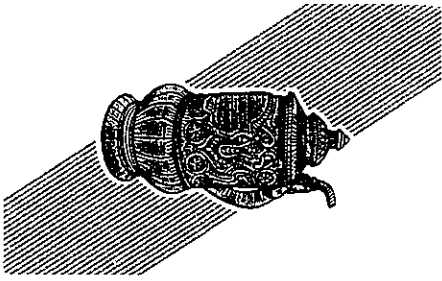
Links: Herz-Dame aus einem für die Türkei bestimmten Kartenspiel.

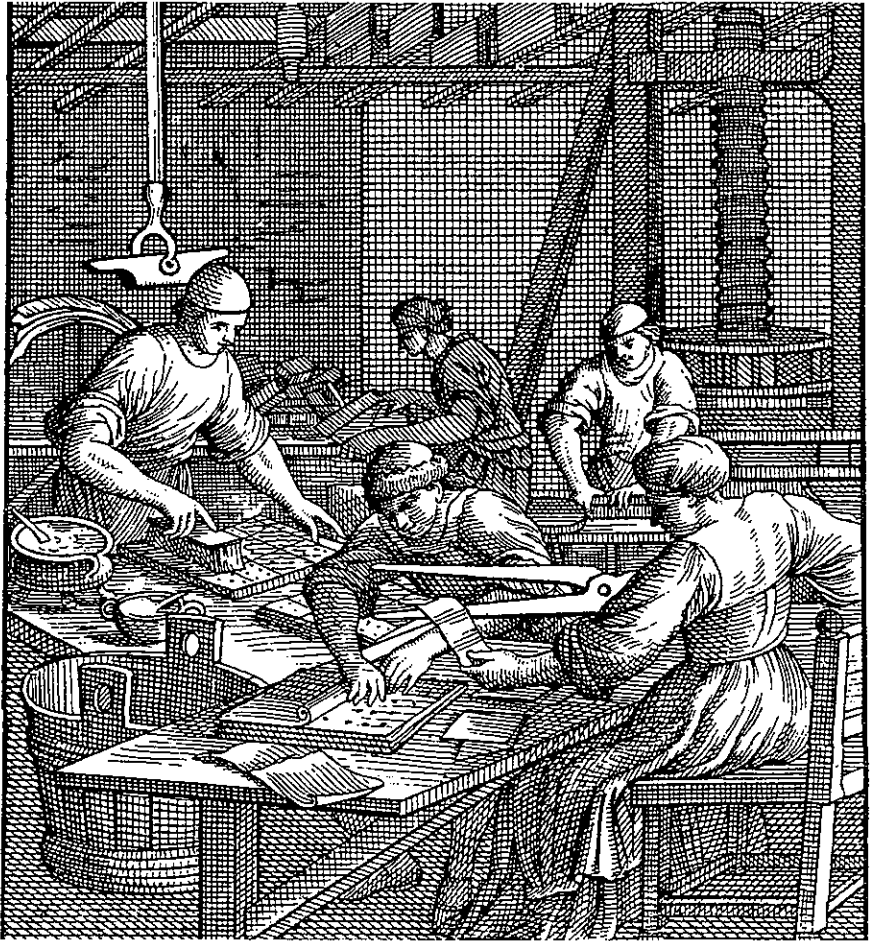
Umschlag eines für den indischen Markt hergestellten Kartenspiels.



Prototyp eines neuen Kartenspiels

Im graphischen Bereich werden immer wieder neue Ideen und Formen auch bei den Spielkarten ausprobiert. Ein Beispiel eines neuartigen Kartenspiels entwarf Flavio Berther, Student an der Hochschule der Künste Zürich. Die vier Spielfarben sind entsprechend seinen Angaben von den vier Elementen inspiriert worden. Bei den Figuren gibt es die üblichen: König, Dame und Bube. Die 36 Karten des Jassspiels wurden um vier Jokerkarten ergänzt. Diese Abschlussarbeit wurde in einer Kleinstauflage gedruckt. Eines dieser raren Exemplare hat der Autor dem Museum zu Allerheiligen, das ihn bei seiner Arbeit unterstützt hat, zuhanden der Spielkartensammlung geschenkt.





Kartenherstellung im 18. Jahrhundert